

Paris, le 06 avril 2022

**Communiqué de presse  
du procureur de la République financier**

Après avoir pris connaissance du rapport du Sénat daté du 16 mars 2022 établi par la commission d'enquête sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques et avoir procédé à des vérifications, le parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire, le jeudi 31 mars 2022, du chef de blanchiment aggravé de fraude fiscale. Cette enquête a été confiée au Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF).

Le procureur de la République financier  
Jean-François BOHNERT

Contact presse: 01 44 32 98 90  
[presse.pnf.tj-paris@justice.fr](mailto:presse.pnf.tj-paris@justice.fr)